

PJ32 : ELEMENTS SUR LA GESTION DU BRUIT

Au travers de cette annexe, Quartus Logistique a souhaité apporter des précisions sur les mesures prises pour la gestion de l'environnement sonore du site projeté.

En effet, l'analyse des nuisances susceptibles d'être provoquées par le projet envisagé met en évidence une potentielle nuisance sonore.

Sur le projet, les sources de bruit potentiel identifiées sont:

- Les opérations de chargement/déchargement,
- La circulation des véhicules,

Le projet induira une augmentation mesurée du trafic routier (+54 PL et 60-80VL par jour).

Il est important de noter qu'aucun équipement technique générateur de bruits (Groupes froids, GE...) ne sera installé.

Les enjeux sont limités dans la mesure où :

- Les 1^{ère} ZER sont situées à 400 m au Sud, de l'autre côté de l'Oise et de l'autre côté de la route de port salut à l'opposé des voiries de circulation PL et VL (le bâtiment fait écran) ; et de l'autre côté de la route de port salut à
- Le projet se localise dans une ZAC.

Enfin, des mesures de gestion sont mises en place actuellement sur le site et seront en vigueur sur l'extension afin de limiter l'impact sonore :

- Vitesse de circulation réduite des camions sur le site,
- Utilisation uniquement en journée des compacteurs et du type de matériaux compactés (emballages plastiques et cartons),
- Isolation acoustique des groupes sprinkler,
- Absence de sirènes périodiques,
- Mise à l'arrêt des moteurs durant les opérations de chargement / déchargement,